

**Province de Québec
Municipalité de Poularies
District d'Abitibi-Ouest**

Le 4 juillet 2023

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Poularies, tenue à la salle l'Accueil, mardi le 4 juillet 2023, à 20 h, formant quorum sous la présidence du maire, M. Pierre Godbout, et à laquelle sont présents :

MM. les conseillers Réal Rancourt et Tony Rancourt
M^{mes} les conseillères Priscillia Lefebvre et Valérie Rancourt

Étaient absents : M. le conseiller Hugh Fortier et M^{me} la conseillère Francine Vallières

M^{mes} Katy Rivard greffière-trésorière/directrice générale et Jessica Couillard greffière-trésorière adjointe assistent également à l'assemblée.

Le maire, M. Pierre Godbout, souhaite la bienvenue à tous et déclare la session ouverte.

2023-07-90 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Tony Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

2023-07-91 Adoption du procès-verbal du 5 juin 2023

Les conseillers ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture. Il est proposé par Priscillia Lefebvre, appuyé par Réal Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2023 soit adopté tel que rédigé.

2023-07-92 Approbation des comptes

Il est proposé par Tony Rancourt, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés et à payer qui s'élèvent au montant de 237 406.12 \$ présentés par la secrétaire-trésorière soient acceptés tel que présentés.

2023-07-93 Demande de dérogation mineure

Considérant qu'aucune opposition n'a été exprimée suite à l'avis public affiché le 14 juin 2023 pour une demande de dérogation mineur relative à la résidence qui est située au 805, rue Simon à Poularies, lot 5 048 076.

Selon Le règlement de zonage le bâtiment principal doit être disposé de façon que la profondeur de la cour arrière corresponde à moins 35% de la profondeur totale du lot dans les secteurs à dominance résidentielle.

La zone # 101, où est installé temporairement la résidence, a une affectation résidentielle. Présentement, il n'y a que 21 pieds et 11 pouces $\frac{3}{4}$ de cours arrière, ce qui représente environ seulement 22 % de la profondeur totale. La demande présentée a pour but d'accepter la profondeur de la cour arrière de la l'emplacement temporaire de la résidence et ce, même si elle est inférieure au règlement actuel de zonage.

Le Comité consultatif d'urbanisme a recommandé au conseil municipal de ne pas accepter cette demande.

En conséquence, il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Priscillia Lefebvre et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la demande de dérogation mineure relative à la résidence située au 801, rue Simon à Poularies, lot 5 048 073 du canton de Poularies, soit acceptée conditionnellement à ce qu'un certificat de localisation confirmant que la marge latérale est respectée soit effectué.

2023-07-94 Programme d'aide financière du fonds de la sécurité routière (PAFFSR)

Attendu qu'une aide financière au montant de 18 149\$ a été accordée par le ministère du Transport et de la Mobilité durable dans le cadre du Programme d'aide financière du fonds de la sécurité routière (PAFFSR).

Il est proposé par Priscillia Lefebvre, appuyé par Réal Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal autorise M. Pierre Godbout, maire et M^{me} Katy Rivard, secrétaire-trésorière/directrice générale à signer la convention d'aide financière pour et au nom de la municipalité de Poularies.

Il est également résolu d'autoriser la dépense pour l'achat de 4 radars pédagogique pour un maximum de 26 101 \$ avant taxes.

Rapport d'ingénierie conceptuel

Ce sujet est remis à une séance subséquente.

2023-07-95 Aide technique pour la programmation TECQ

Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Priscillia Lefebvre et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander les services de la firme d'ingénierie Stavibel pour l'aide technique pour la programmation TECQ 2019-2024.

2023-07-96 Demande du 100^e

Il est proposé par Priscillia Lefebvre, appuyé par Tony Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la demande du comité du 100^e pour contribuer financièrement à la confection du monument.

Il est également résolu d'assumer le salaire d'un journalier pour la fabrication des kiosques.

2023-07-97 Système de téléphonie

Il est proposé par Priscillia Lefebvre, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense pour le changement du système de téléphonie. Le système proposé par Les Entreprises Combinées est économique mensuellement, l'investissement sera vite récupéré. Le montant pour cette dépense est de 4 480 \$ avant taxes.

2023-07-98 Ajout d'une caméra

Il est proposé par Réal Rancourt, appuyé par Tony Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense pour l'ajout d'une caméra afin d'avoir une vue sur la murale, le montant estimé pour cette dépense est de 1 065 \$ avant taxes.

2023-07-99 Extermination de fourmis

Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Tony Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission de Maheu-Maheu pour un traitement contre les fourmis gâte bois à la Spordeck, le contrat sera pour une durée de 2 ans. Le montant pour cette dépense est de 1 300\$ avant taxes.

2023-07-100 Échéance du financement du camion incendie

Le financement de 175 600 \$ ouvert le 15 mai 2018 arrive à échéance le 15 mai 2023, le montant du refinancement est de 95 000 \$. Puisque ce montant est inférieur à 100 000 \$ et que la municipalité n'a pas d'autres besoin en financement, il n'est pas possible de demander au ministère des Finances de faire un refinancement pour ce montant.

Les options offertes à la municipalité sont soit de transiger directement avec la Desjardins pour obtenir un nouveau financement ou de rembourser en entier le montant à refinancer.

Il est proposé par Tony Rancourt, appuyé par Priscillia Lefebvre et résolu à l'unanimité des conseillers présents de rembourser la totalité du solde à même le fonds général de la municipalité.

2023-07-101 Représentant de l'O.M.H

Attendu que M. le conseiller Hugh Fortier était représentant de la municipalité au conseil d'administration de l'office municipal d'habitation de l'Arc-en-ciel, en remplacement de M. Claude Laroche. Il est proposé par Réal Rancourt, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer M. Tony Rancourt représentant de la municipalité au conseil d'administration de l'office municipal d'habitation de l'Arc-en-ciel.

2023-07-102 Rapport trimestriel

Il est proposé par Priscillia Lefebvre, appuyé par Réal Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le rapport trimestriel pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2023 présenté par la secrétaire-trésorière/directrice générale soit adopté tel que présenté.

Séance de travail

Il est convenu que s'il est nécessaire de faire une séance de travail en juillet 2023, une date serait fixée ultérieurement.

2023-07-103 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Réal Rancourt, appuyé par Priscillia Lefebvre et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée, il est 21h15.

Maire _____ Greffière trésorière/dir.gén. _____

Je, Pierre Godbout, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'art. 142 (2) du Code Municipal.